

LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME ET AQUACOLE D'ETEL

Diversifier ses expériences pour mieux se former

L'aquaculture est le terme générique qui désigne la culture ou l'élevage d'organismes aquatiques (poissons, algues, crustacés, mollusques...). Lorsque l'aquaculture se pratique en bord de mer ou en pleine mer, on parle de « cultures marines » ou de mariculture). Chaque type d'aquaculture correspond à un métier, à un professionnel. La formation à ces métiers doit être complète car elle touche à des techniques et des connaissances diverses et spécifiques. Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique aquacole du lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel enrichit son enseignement de nouveautés adaptées aux projets professionnels des jeunes lycéens.



Le chantier ostréicole et la ferme pédagogique

Nos élèves s'initient notamment aux techniques d'élevage des huîtres creuses sur estran. Des travaux pratiques mis en place par les enseignants leur permettent de suivre tout le cycle d'élevage du coquillage depuis l'écloserie jusqu'au parc :

- sélection et conditionnement de géniteurs, ponte, élevage larvaire
- achat de naissain d'écloserie (diploïde ou triploïde), suivi et comparaison de croissance sur tube-tamis en nurserie,
- alimentation en phytoplancton produit par les élèves,
- tri, mise en poche, mise en élevage et conditionnement.

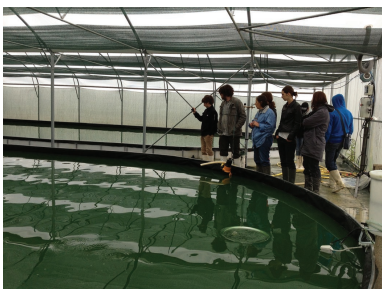


Depuis deux années, les élèves élèvent aussi des palourdes sous filet. Le lycée a la chance de posséder un parc situé à proximité permettant aux élèves un suivi régulier de leur élevage. A la ferme pédagogique, une salle d'élevage équipée de 6 bassins est divisée en deux parties : une partie « froide » pour l'élevage des truites de mer et une partie alimentée en eau chauffée par une pompe à chaleur et recyclée pour l'élevage des bars, turbots et daurades. Nos élèves gèrent les élevages (pesée, comptage, suivi de la croissance et du taux de survie, nettoyage des bassins, tri et dédoublement, contrôle de la qualité de l'eau).



Les stages, les voyages, les sorties

Les lycéens inscrits au baccalauréat professionnel Cultures marines (3 ans) partent en formation en entreprise durant 20 semaines. Afin de compléter ces périodes riches en apprentissages, de nombreuses sorties sont organisées. Par exemple, presque chaque année, les élèves de Terminale Bac pro partent à Sète situé au bord de l'étang de Thau. Placés en entreprise (Bouzigues, Mèze, ...), ils peuvent ainsi se familiariser avec les techniques particulières d'un site sans marée (tri, collage des huîtres sur cordes, chargement des cordes sur chaland, mise en place des cordes sur tables, etc...). Autre site, l'estuaire de la Vilaine et Pénestin où les élèves séjournent une semaine avec leurs professeurs. Placés en entreprise, ils découvrent l'élevage de moules sur bouchots. Une autre journée, en mars, est organisée afin de placer les cordes de captage des moules. Autres sites importants : la région de Bouin /Noirmoutier et Marennes-Oléron. Les jeunes visitent des éclosiers-nurseries de coquillages (huîtres, ormeaux), la culture de la spiruline, des fermes de poissons (Turbots) et découvrent des sites de production particuliers : les polders, ainsi que l'utilisation d'eau souterraine à des fins aquacoles. L'objectif principal de ces sorties pédagogiques est de compléter la formation des élèves en leur faisant découvrir d'autres sites aquacoles et d'autres techniques de production. De plus, ils se sensibilisent à la qualité des eaux, comparent les divers écosystèmes, établissent des relations professionnelles inter-région et nouent des contacts pour un futur emploi. Les lycéens suivent également des cours d'initiation à la plongée sanctionnés par le passage du niveau 1 à l'issue d'un stage final en centre de plongée (Groix).



Les certificats inclus dans la formation

Les compléments de la formation :

- le certificat de formation professionnelle maritime pour commander sur les navires armés en cultures marines (patron niveau 1) : navires de charge ou dragues armés aux cultures marines d'une longueur inférieure à 24 mètres,
- le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) permet la conduite de tout un ensemble d'engins spécialisés, notamment pour être utilisé en manutention.
- le certificat restreint d'opérateur (CRO) : Opérateur Radio sur tous les navires naviguant exclusivement en zone A1 du SMDSM.

Contact :

LPMA - 38, avenue Louis Bougo - BP 33 - 56410 ETEL - Tel : 02 97 55 30 66 - Fax : 02 97 55 24 29

Mail : LPM-Etel@developpement-durable.gouv.fr - Web : <http://www.lycee-maritime-etel.fr>